

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfart, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

LE 21 SEPTEMBRE 1792.
SUICIDE DU PRÉSIDENT BALMACÉDA.
DÉSORDRES AUX ARÈNES DE MAR-
SEILLE.LES COMICES AGRICOLES D'HIER. —
Vienne, Crémieu et Meyzieu.
L'ACCIDENT AU FOURGEON DE LYON
A SAINT-ÉTIENNE.

CAHIERS DU COMMERCE

Les congrès sont à la mode et les ennemis de la routine auraient bien tort de s'en plaindre, encore que la manie congressiste soit parfois poussée un peu loin, ces réunions périodiques de savants, de spécialistes, d'artisans ou de patrons ont une réelle utilité.

Même circonscrits à nos pays, qu'ils soient destinés à servir de tribune à des savants ou de lieu de rencontre à des praticiens, les congrès sont un produit de la sociabilité la plus raffinée : ils donnent en quelque sorte satisfaction aux instincts parlementaires d'une élite de citoyens.

En dehors des congrès scientifiques, qui sont pour ainsi dire des académies volantes, les réunions de ce genre, où les représentants d'une spécialité professionnelle, d'une industrie ou d'un commerce, essaient de rédiger en commun les cahiers de leur corporation, doivent être encouragés par tous les moyens possibles.

Plus les hommes d'une même profession, d'un même métier, entrent en contact, plus se dégage pour eux la notion de la mutualité.

Assurément, lorsque des meuniers, par exemple, ou des métallurgistes, ou des viticulteurs, font connaître leurs vœux, lorsqu'ils émettent des vœux, leurs résolutions ne doivent pas avoir force de loi.

L'intérêt corporatif, très légitime et très respectable, peut obscurcir la vision de l'intérêt général. D'ailleurs, en raison même de leur spécialité, ces corps de métiers, ces groupes commerciaux sont en conflit les uns avec les autres ; ils n'ont pas les mêmes besoins, ou tout au moins, s'ils en ont de communs, leur antagonisme éclate sur d'autres points.

Ni les producteurs ni les intermédiaires ne représentent la collectivité tout entière, et à côté d'eux se place la sauvegarde des intérêts du consommateur.

C'est aux pouvoirs publics à faire la balance, à exercer une sorte d'arbitrage entre ces réclamations contradictoires.

Seulement, pour que la tâche transactionnelle puisse être menée à bonne fin, pour que cette harmonie des intérêts professionnels se passe le plus équitablement possible, il est indispensable que le gouvernement recueille de toutes parts des informations précises.

La meilleure conquête est celle qui consiste à donner la parole aux intéressés, et les congrès, comme le Con-

grès commercial international et comme le Congrès de la meunerie qui viennent de terminer leurs travaux, ont parfaitement rempli ce programme.

Chacune de ces assemblées s'est séparée après avoir voté un certain nombre de vœux pratiques et techniques, comme celui de l'envoi et du retour franco des sacs et des fûts vides, ou bien celui tendant à l'abrogation de la loi de finances de 1890 qui double le droit fixe par cylindre pour les meuniers faisant commerce et augmente, dans de notables proportions, le même droit pour toute la meunerie. Les congressistes commerciaux ou meuniers ont-ils raison ? C'est une autre affaire ; le législateur a le mandat de rechercher la conciliation entre tous les intérêts, sans oublier ceux des contribuables et ceux du Trésor.

Les congrès professionnels ne sont pas et ne sauraient être des Parlements au petit pied : ils n'ont d'ailleurs pas des prétentions si hautes. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils se proposent, c'est élever la voix auprès des pouvoirs publics, c'est plaider leur cause devant l'opinion.

A ce titre les vœux des congrès corporatifs peuvent être considérés comme un commencement de réalisation des cahiers du commerce, de l'industrie et du travail.

CAISSE DES RETRAITES OUVRIÈRES

Le caractère de la législation actuelle, à en juger par ce qu'elle a déjà fait dans la première moitié déjà écoulée et ce qu'on se propose de faire dans la moitié restante à venir, sera l'attention particulière donnée aux questions ouvrières.

Des lois intéressantes ont déjà été votées et sont en vigueur ; d'autres arrivent au terme de l'élaboration et vont être bientôt appliquées. D'autres, enfin, sont à l'étude ; mais verront-elles le jour avant l'expiration du mandat de la Chambre actuelle.

La plus importante de ces dernières est la loi sur la caisse nationale des retraites ouvrières, dont M. Constans, ministre de l'intérieur, a pris l'initiative.

Le projet du ministre est soumis, on le sait, à l'examen de la grande commission du travail à la Chambre, et on a lieu d'espérer que cette commission hâtera son travail, de manière à mettre la Chambre en état de se prononcer avant l'expiration de son mandat sur cette grave question des retraites ouvrières.

A ce propos, nous devons dire qu'on a mal interprété le discours que M. Constans a prononcé dernièrement à Carpentras. On a paru croire que le ministre de l'intérieur était résolu à poser la question de portefeuille sur son projet de caisse des retraites. Il résulte de nos informations que telle n'est pas la pensée du ministre.

M. Constans a seulement voulu dire que le gouvernement ferait du principe de la création d'une caisse des retraites ouvrières une question de cabinet ; mais quant aux détails d'exécution, il est prêt à s'entendre avec le Parlement. M. Constans ne fait pas une condition *sine qua non* de l'adoption des dispositions de son propre projet. Si le Parlement croit devoir adopter d'autres moyens pour arriver à instituer une caisse des retraites ouvrières, le ministre ne s'y opposera pas, pas plus qu'aucun de ses collègues d'ailleurs.

Ce à quoi tient essentiellement le gouvernement, c'est à l'institution des retraites, qui doit être l'œuvre essentielle des pouvoirs

publics à l'heure présente. Mais il y a divers moyens de réaliser cette œuvre, et à cet égard une entière liberté d'action sera laissée aux Chambres.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 20 septembre.

LES PASSEPORTS EN ALSACE-LORRAINE
Le correspondant de la Gazette de Francfort lui mande de Berlin :

« La présidence du prince de Hohenlohe et de M. de Koellier, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, a traité à des changements dans le système de contrôle des étrangers en Alsace-Lorraine. Les pourparlers n'ont pas encore pris fin, mais il y a, sans nul doute, une tendance à supprimer l'obligation des passeports qui seraient remplacés par une inspection faite sur les lieux des étrangers suspects et des déserteurs. »

M. DE MUNSTER

M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, sur le point d'avoir terminé son congé, se prépare à regagner son poste.

L'ALGÉRIE ET LES ITALIENS

Un correspondant de la Gazette piémontaise envoie à ce journal une lettre sur la situation de l'Algérie.

Il conseille aux jeunes journalistes italiens d'aller en Algérie pour étudier le fonctionnement du gouvernement civil basé sur une administration militaire ; ils pourraient encore étudier l'élément arabe dans toutes ses nuances et appliquer dans la colonie érythrénne les leçons tirées de cette étude.

MORT D'UN DÉPUTÉ

M. Werquin, député républicain radical de la première circonscription de Lille, qui avait quitté Paris il y a deux mois à la suite d'une attaque d'apoplexie, est mort hier soir, à cinq heures.

Avocat estimé, M. Werquin avait été élu au second tour, lors des élections générales, contre M. Koellin-Schwartz, boulangiste, après le désistement de ses deux concurrents républicains, MM. Hector Depasse et Charles Simon.

LES ÉTRANGERS EN CHINE

Nous avons mentionné que le ministre des affaires étrangères avait remis une note, la veille, au représentant chinois, au sujet des troubles récents qui ont eu lieu dans différentes provinces du Céleste-Empire. Nous avons dit, en même temps, que l'Angleterre avait remis une note semblable. Aujourd'hui, le *Mémorial diplomatique* annonce que l'Angleterre vient de proposer aux puissances d'envoyer une déclaration de guerre collective à la Chine.

Ainsi présentée, la nouvelle n'est pas conforme aux faits. La note du gouvernement français est conçue, croyons-nous, ainsi que la note anglaise, dans des termes qui ne peuvent laisser à la Chine aucun doute sur les intentions ultérieures des puissances, si une prompte satisfaction n'était donnée et si des mesures énergiques n'étaient prises. Il y a lieu cependant, avant d'adopter la solution indiquée par le journal précité, d'attendre les effets que produiront les notes dont nous avons fait mention.

GUERRE ET MARINE

Paris, 20 septembre.

L'arme du génie. Cette année, l'Ecole polytechnique a fourni seulement 20 sous-lieutenants au corps du génie.

Cette mesure expliquée officiellement par le prélèvement d'un plus grand nombre de jeunes officiers pour l'artillerie, pouvait faire craindre, dans les hautes sphères de l'armée, que le génie ne fût sacrifié.

Avec son grand sens des nécessités militaires, le général Saussier a saisi l'occasion de son ordre du jour aux quatre corps d'armée réunis dans l'Est pour rassurer les officiers du génie sur leur avenir.

L'organisation défensive des positions, la déviation de la voie ferrée et le lancement du pont métallique si rapidement effectués à Mathaux, les utiles indications obtenues

au moyen du ballon captif, ont permis au génie de s'affirmer comme quatrième arme sur le champ de bataille.

La médaille militaire. — Le nombre des officiers généraux décorés de la médaille militaire est extrêmement restreint, et cela explique la faveur dont jouit dans l'armée cette distinction suprême qui vient d'être conférée aux généraux de Gallifet et Darvout.

Elle est très courte, la glorieuse liste des titulaires. Dans l'armée de terre, les maréchaux Canrobert et de Mac-Mahon, les généraux de Division Ladmirault, de Failly, Lallemand, Saussier, Billot, Campenon, Logerot, Favier, Lewal et le général de brigade Murat.

Dans l'armée de mer, trois vice-amiraux seulement : MM. Jurien de La Gravière, Garnault et Peyron.

Dix-sept en tout.

Un nouveau cuirassé. — Le 17 octobre prochain aura lieu à Lorient le lancement du *Brennus*, cuirassé de 11,000 tonnes, dont la mise en chantier date de janvier 1889 ; la construction de ce bâtiment n'aura donc exigé que deux ans et neuf mois, tandis que le plus rapidement construit de tous nos cuirassés, le *Neptune*, n'est pas resté moins de quatre ans et deux mois sur le chantier. L'achèvement et l'armement du *Brennus* seront effectués en deux ans au maximum.

Quatre ans et dix ou onze mois se seront donc écoulés entre la date de mise en chantier et celle de l'entrée en service du bâtiment. Laps de temps un peu inférieur à celui indiqué par le ministre à la commission du budget.

Ce bâtiment a 114 mètres de longueur, 22 m. 35 de largeur, 8 mètres de tirant d'eau à l'avant. Sa vitesse, supérieure à celle de tous nos autres cuirassés, atteindra 17 nœuds 1/2, et lui sera imprimée par deux machines verticales à triple expansion dont la force sera de 13,700 chevaux.

Son armement comprendra 3 canons de 34 cent. dans des tourelles fermées, 10 canons de 16 cent. dans un fort central, 20 canons à tir rapide de différents calibres sur la structure et la mâture militaire.

Son armement sera complété par 5 tubes lance torpilles. Sa protection sera assurée par un cuirassé en acier de 40 à 45 cent. à la ceinture de flottaison, de 40 cent. à la batterie du fort central et sur le pont principal, et de 40 à 45 cent. sur les tourelles contenant les 3 canons de 34 centimètres.

Anniversaire de la Prise de Rome

Rome, 20 septembre.

Le roi, répondant aux félicitations du maître de Rome, à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre 1870, lui a télégraphié aujourd'hui qu'il est heureux que la commémoration de ce jour sacré pour laquelle aime la patrie soit devenue une tradition non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie. Le roi a rappelé ensuite les vertus de tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'unité italienne et a ajouté :

« Dieu assiste les forts persévérants. Par notre dignité, notre vaillance, nous serons toujours prêts à défendre nos droits. »

« Par la fermeté de nos desseins, par le sentiment très haut du devoir, nous triompherons des difficultés qui ont ralenti le progrès économique de l'Italie. »

Quelques fenêtres sont pavées en signe de réjouissance. Le programme de la fête est le même que celui des années précédentes.

Rome, 20 septembre.

A la Porta Pia, la foule est nombreuse, moins nombreuse cependant que l'an dernier. Il y a beaucoup de couronnes et de bandières. Une estrade est dressée, sur laquelle se tiennent le syndic, M. Gaetani, avec le général de Rada et le député Bonacci comme assesseurs.

M. Gaetani lit le télégramme que lui a adressé le roi ce matin. Il ajoute ensuite quelques paroles pleines de patriotisme sur l'unité italienne.

M. Succi parle ensuite :

« La démocratie, dit-il, salue non seulement les urnes de ceux qui sont tombés pour le devoir à la Porta Pia, mais elle salue aussi le souvenir de tous ceux qui ont travaillé à la même œuvre à Aspromonte, à Mentana et à Villaggio. »

« Malheureusement, leur but n'était qu'à demi atteint, car ils ne séparaient pas l'idée d'émancipation de la patrie de celle de l'émancipation humaine. Ils n'auraient jamais pu croire qu'on aurait ressuscité et proclamé à la royauté le droit d'asile du

moyen-âge au profit du chef de cette institution, appelée par un poète une honte sans nom et par Machiavel un poignard empoisonné planté au cœur de l'Italie. »

« Le temps, finissant leur œuvre, substituera à l'Eglise qui abaisse, l'école qui élève au culte de tous les faux dieux, l'amour de la solidarité et de la fraternité universelles. Le pontife en ces jours réunis dans l'ombre et le silence ses légionnaires tandis que nous célébrons nos morts au grand jour. Là, des funérailles ; ici, l'apothéose, mais cependant, que les pèlerins soient les bienvenus. Retournez chez eux, ils diront ce qu'est la prison vaticane, dont un coin suffit à faire une immense auberge. Ils diront aussi que le 20 septembre, à la Porta Pia, ils ont vu les républicains et les monarchistes la main dans la main, mais comme au temps des guerres de l'indépendance : solennel avertissement montrant qu'ils seraient unis quand il faudrait repousser une menace étrangère, quand il faudrait affirmer l'indivisibilité de la patrie. »

Après ces discours, la réunion s'est dissoute tranquillement.

Suicide du Président Balmaceda

Paris, 20 septembre.

Une dépêche de Valparaíso en date du 19 septembre, adressée au *Herald*, donne les détails suivants sur le suicide de M. Balmaceda :

M. Balmaceda partit de Santiago le 29 août, espérant pouvoir quitter le Chili, mais tous les moyens de transport coupés, il retourna à Santiago le 2 septembre. Il se rendit à la légation argentine, où il resta caché. M. Uriburu, ministre de la République argentine, et un homme dévoué au président renversé, étaient seuls dans le secret.

Hier, M. Balmaceda, se retira vers minuit. Vers huit heures du matin, une détonation provenant de sa chambre fut entendue. La porte fut forcée. M. Balmaceda gisait inanimé sur son lit, la tempe ouverte, tenant de la main droite un revolver.

M. Uriburu informa immédiatement la junte, qui nomma une commission. Celle-ci alla à la légation constater la mort de l'expresident et dressa sur les lieux mêmes le procès-verbal.

Une foule nombreuse se tenait devant la Légation argentine, poussant constamment des acclamations et des huées.

M. Balmaceda a laissé pour sa mère une lettre dans laquelle il dit :

« J'ai agi pendant ces huit derniers mois avec la conviction que j'avais raison. Il n'y avait personne dans l'armée qui je pusse me fier. Si mes ordres avaient été exécutés, nous aurions remporté la victoire à Concon. »

« Mon cœur a toujours battu pour le Chili ; je cherchais à délivrer mon pays de la domination étrangère et à en faire la première des républiques américaines. Mes ennemis disent que j'étais cruel ; mais les circonstances m'ont forcé à sanctionner certaines actions. D'ailleurs, bien des mauvaises actions attribuées à mes ordres et dont je n'avais connaissance qu'après leur exécution, ont été commises. »

« Jusqu'à la bataille de Placilla, j'espérais toujours triompher. »

« Je sais maintenant que ceux qui me trahissaient de l'intérieur ne l'ont fait que pour obtenir de l'argent de moi. »

« Tout l'argent que je possédais maintenant s'élevait à 2,500 dollars, que ma femme m'a donnés le 28 août. »

« Egan m'a souvent conseillé de faire la paix avec mes adversaires ; mais je n'ai pas voulu, parce que je croyais Egan influencé par les agents de la Junte réfugiés à la légation américaine. Mes conseillers les plus intimes ont toujours été opposés aux ouvertures de la paix. »

Dans une lettre à M. Uriburu, M. Balmaceda dit :

« Voyant les persécutions dirigées contre moi par des individus qui jadis ont appuyé mon administration, j'ai pensé que la seule voie pour les faire cesser était de terminer ma vie. »

« Adieu, bon ami ; faites mes adieux à ma femme et à mes enfants. »

Le correspondant du *New-York Herald* dit que sa nouvelle, datée du 14 septembre, sur la fuite de M. Balmaceda à bord du vaisseau-amiral américain, sous la défection d'un matelot américain, lui a été communiquée par un individu dans lequel il avait pleine confiance.

L'histoire était si détaillée et si précise que le correspondant y ajouta alors foi et la télégraphie.

LE 21 SEPTEMBRE 1792

L'ŒUVRE DE LA LÉGISLATIVE

L'œuvre de la Législative. — La Législative et Louis XVI. — Le ministère Roland. — Le bachelier Lamourette. — La guerre. — Les prêtres et les émigrés. — Le 10 août. — Le patriotisme de l'Assemblée.

Nous voilà à la veille du 23 septembre 1792, date de la proclamation de la première République, il y a quatre-vingt-dix-neuf ans.

Les commentaires sur cette journée célèbre ne manquent pas, mais nous nous en tiendrons à ceux qui s'occupent de la veille, du 21 septembre 1792, le deuxième jour de la dernière assemblée de la Révolution, de l'Assemblée législative.

Au moment où elle se sépare, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ses travaux.

Ce ne sera pas du temps perdu.

Peu de résultats obtenus.

Cette assemblée avait tout ce qui fait les grands parlements, du talent, du désintéressement, de la probité et de la conviction ; mais il lui manquait la volonté d'agir et la fermeté sans lesquelles on ne peut gouverner.

Monarchique, elle l'était dans presque son ensemble.

Sa première démarche — prévue cependant par la Constitution — le prouve. A peine installée, son bureau se rend auprès de Louis XVI qui, maladroitemment comme toujours, fait dire qu'il ne peut recevoir. Le devoir de politesse constitutionnelle était rempli, les députés auraient pu en rester là et se contenter de cette impertinence royale ; ils n'en firent rien et le lendemain ils furent non contents du monarque, qui fut bref, cassant, lourd, bourru.

Si la Royauté avait voulu — même après Varennes — respecter la Constitution, elle pouvait encore se sauver et la majorité ne demandait pas mieux que de l'y aider. Mais les royalistes voulurent avoir raison de la Révolution quand même et c'est ce qui les perdit. Elle remplissait les clubs de militaires, les sections de faux patriotes ; tous les soirs, vers quatre heures, des petits cris, parcourent les rues de Paris annonçant une des nombreuses gazettes payées par la cour et où des écrivains, pleins d'esprit et d'insolence, attaquaient les patriotes avec une violence inouïe et soutenaient la royauté un peu comme la corde soutient le pendu.

Un moment, la cour essaie de se contraindre et fait semblant d'embrasser le seul parti raisonnable, celui qu'elle aurait dû suivre avec loyauté si elle avait été bien conseillée et si elle avait bien compris ses intérêts, elle fait semblant de se rallier franchement à la Constitution et elle appelle un ministère patriote, à la tête duquel elle place Roland ; mais ce bon et habile mouvement n'est pas de longue durée ; au bout de deux mois et demi de cet essai loyal, Roland est congédié et on en revient aux grossières habiletés, aux roueries éhémères, à ce jeu dangereux de duplicité et de mensonge qui devait aboutir au 10 août.

Dans l'Assemblée législative, en dépit du bachelier Lamourette du 7 juillet, se dessine la division entre modérés et avancés, entre Girondins et Montagnards, qui devait séparer, dès le début, la Convention, les patriotes en deux groupes irréconciliables, entraînant ce large fossé qui devait servir de tombeau à la liberté et à la République.

Les groupes sont déjà bien distincts avec Bazire et Charlot à la tête des avancés, et Brissot, Isnard, Guadet, Vergniaud, Gensonné, marchant au premier rang des modérés ; entre les deux partis se placent ceux qui avaient des idées mal établies, des aspirations non encore bien fixées, comme Fauchet et Roederer, et qui oscillaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ne satisfaisant personne et mécontentant tout le monde.

Cette division se manifesta surtout quand fut discutée la grave question de la déclaration de guerre.

La guerre, le roi et la Gironde la voulaient ; la Montagne, où se refugiaient les idées des Jacobins et de Robespierre, la repoussait avec énergie. Chacun avait ses motifs.

Le roi désirait une force armée considéra-

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 21 Septembre (23)

ABANDONNÉE !

PAR

Charles MÉROUVEL

M^{lle} DE ROYE-TRÉVILLE

Il mandait la faiblesse du général, ce tuteur débile sans force et sans autorité, imbécile, qui prêtait les mains à cette imprudence sans nom.

S'il avait su que le pauvre homme n'avait pas même été consulté ! Que de circonstances aggravantes !

La menace de Germaine, enveloppée de fleurs que M. de Tréville lui avait glissée, l'exaspérait aussi.

Elle voulait être libre ; elle usait de son indépendance. Sur un reproche, sur un témoignage de défiance, elle lui jettait sa parole, ce qui signifiait qu'elle reprenait la sienne.

Renoncer à Germaine, à ses espérances, non de fortune — il faut reconnaître que toute flatteuse que fut celle de mademoiselle de Roye, elle n'aurait pour rien dans ses desirs — c'était impossible.

Il se sentait profondément troublé. Il était près de minuit lorsque le vicomte passa devant le casino de Trouville en suivant la plage. Les lumières s'éteignaient ; le flot expirait sur le sable en réflétant les étoiles.

Quelques fenêtres des villas jetaient à travers la gaze des rideaux leurs lumières tamisées.

Rafraîchi par la brise froide du soir, Robert, indécis, ne sachant que résoudre, se dit, par un revirement commun aux amoureux, que son imagination en délire enfantait des monstres ; que ses craintes étaient sans fondement ; que Germaine, si franche, si sincère, ennemie du mensonge, ne pouvait s'être pervertie si vite et arrivée d'un bond aux dernières limites de la duplicité.

Il essaya de la défendre contre sa propre raison.

Mais le lendemain, ressaisi par ses soupçons, après une nuit sans sommeil, il voulut les éclaircir autant qu'il le pouvait.

Il refit en sens inverse sa promenade nocturne et arriva sur le quai de Trouville au moment où la cloche du bateau tinte dans le port.

Il y courut.

A dix heures et demie, le paquebot passait entre les majestueuses jetées qui bordent le chenal du Havre.

La première figure que l'ancien officier aperçut en débarquant, fut celle de son voisin de la Perche, le baron Jacques de Brandes.

— Vous ici ! dit-il stupéfait.

Le baron se promenait la canne à la main, comme un rentier qui vient, entre ses repas, inspecter l'entrée et la sortie des navires.

Il était mis avec une élégance qui attestait chez lui un changement d'habitudes, en touriste du monde, au courant des modes. Jamais le vicomte de Beau-

lieu ne l'avait vu si soigné, plus joyeux en apparence.

Jacques de Brandes portait un complet gris-fer, d'une étoffe souple et fine, et un canotier de paille brune dans le gont des chapeaux mous dans lesquels circulent sur les plages de Dieppe à Cabourg, en passant par Étretat et Trouville, le quel Cabourg n'était encore qu'à l'état d'embryon.

Le premier mouvement de M. de Beau-lieu fut de défiance.

Comment ce Jacques de Brandes, si campagnard, si casanier, errait-il à onze heures du matin dans une ville où il n'avait que faire, juste au moment où mademoiselle de Roye venait d'en sortir ?

C'était louche.

Les moindres hasards agissant sur un esprit frappé. Tout est prétexte à jalousie et à doute pour les amoureux bien épris !

Dans la confusion de ses idées, Robert ne pouvait s'empêcher d'établir une corrélation entre les caprices de Germaine et le nom de Jacques de Brandes.

Non qu'il supposât une intrigue entre eux, une intrigue amoureuse surtout ; mais, si un changement s'était manifesté dans le caractère de Germaine, c'était depuis la chasse des Essarts, à dater de la nuit qu'il l'avait suivie et dans laquelle avait retenti ce cri, révélateur, qui lui résonnait encore dans l'âme.

Au reste, ce mouvement d'humeur n'eut que la durée d'un éclair.

Le vicomte était trop loyal pour ne pas repousser de toutes ses forces une présomption qui au fond ne reposait sur rien de saisissable.

Il tendit la main à son voisin de campagne qui la toucha légèrement, en homme distrait par un spectacle qui l'intéressait.

— Il y a longtemps que vous êtes au Havre ? demanda-t-il.

ble entre ses mains, non pour lutter sérieusement contre l'Autriche et la Prusse, puissances avec lesquelles il entretenait une correspondance des plus amicales, mais afin de disposer, à un moment donné, de régiments obéissants et dont il pourrait se servir pour détruire l'œuvre de la Révolution et rétablir son ancien pouvoir.

La Girondine poussait le pays à la guerre, afin de dompter les nations voisines — elle ne douta pas une seule minute de la victoire afin que la nouvelle Constitution imposât le respect au dehors et devint indissoluble en réduisant au silence ses adversaires du dedans qui, d'après son raisonnement, n'oseraient pas combattre un gouvernement victorieux des armées étrangères. Les Jacobins, au contraire, se refusèrent à déclarer la guerre, parce qu'ils voyaient un danger pour la liberté, quelle que fût l'issue des combats. Vainqueurs, le roi profitait de la gloire et pouvait retrouver une popularité dans les succès; vaincus, c'était le prestige de la Constitution qui disparaissait; enfin, une guerre mettait la force armée entre les mains d'un ministre et le roi nommait ses ministres; d'instinct, à un moment donné, un coup de force possible et dont il fallait, à tout prix, éviter les éventualités.

Les Jacobins furent battus sur ce point, et la guerre fut déclarée; les événements ne permirent pas aux craintes des uns, ou aux espoirs des autres de se réaliser.

Dès ses premières séances, l'Assemblée législative, toute infiltrée d'idées de royauté constitutionnelle, se trouva en présence de deux dangers qui menaçaient la paix, la sécurité et le salut de la France : les prêtres et les émigrés.

Au commencement de novembre 1791, elle vota un premier décret contre les émigrés, et, le mois suivant, un autre contre les prêtres insermentés. Le roi opposa son veto à tous deux. Les députés ne se calmèrent pas, et ils attendirent. Au mois de mai 1792, nouveau décret contre les prêtres, nouvelles difficultés. Pourtant Lafayette trouve les députés trop brusques et trop violents; il les régenta d'abord, les menaça ensuite et va jusqu'à quitter son armée pour venir, accompagné de feuillets, leur faire des remontrances à la barre, faisant sonner les éperons de ses bottes sur son sabre de commandement. L'Assemblée passe par dessus tout et innocente la royauté; ce vote provoque un déchaînement d'impopularité et, à la sortie de la salle, on pousse les députés dans la rue en les huant avec des quolibets et des sifflets.

A un moment donné, au 40 août, l'Assemblée qui n'avait jamais été bien égarée, faiblissait encore; c'est alors que Danton se remue, agite les esprits, soulève les patriotes dans les clubs, et les Tuileries sont prises d'assaut. La royauté est vaincue et n'a d'autre ressource que de demander aide et protection à cette pusillanimité s'il en fut : la Législative.

Cette faiblesse de l'Assemblée augmenta encore si c'est possible, et se montra dans tous les cas davantage durant les massacres de septembre.

Si les députés avaient su vouloir, ces épouvantables malheurs auraient pu être évités.

Si l'Assemblée fut résolument descendue sur la place publique et si des groupes de députés, ceints de leurs insignes, étaient allés résolument se placer aux portes des prisons, nul doute que la poignée de misérables qui, éparpillés dans les quartiers, dirigeaient les assassins n'eût été arrêtée; mais ils ne surent pas et ne voulurent pas se prendre cette fière attitude qui pouvait tout sauver, ils continuèrent à délibérer tranquillement, protestant quand tout était achevé et les crimes étaient consommés, croyant, mais en vain, échapper à leur part de responsabilité et non pas des moins grandes, responsabilité partagée du reste par la capitale toute entière qui laissa faire, par une sorte de consentement tacite, ce qu'il eût été en somme très facile d'éviter.

L'Assemblée législative eut le pouvoir et ne l'exerça pas.

Le véritable pouvoir était aux Jacobins ou on discutait avec passion, ou on votait des motions vigoureuses que l'on imposait quelquefois à l'Assemblée; quand cela arrivait, la Législative n'en avait pas le droit, car elle ne faisait que donner une sanction à une idée ne lui appartenant pas, qui était née ailleurs et dont elle n'avait ni les honneurs, ni les profits.

De même qu'elle était guidée par les Jacobins, de même l'Assemblée dut plier devant la Commune après le 10 août. A partir de ce jour, la Législative mourut moralement et son agonie lente, silencieuse, pénible, se termina par une abdication de forme un peu puérile, quand son bureau, le 21 septembre, alla s'humilier plein de déférence devant la Convention qui se réunissait à peine.

Elle expira après un discours bien contrit de son dernier président François de Neufchâteau, avocat disert, poète aimable, philosophe sentimental, incarnant bien cette Assemblée qu'il avait présidée le dernier, lui qui ne voulait pas se laisser nommer à la Convention et refusa le poste de ministre de la justice auquel il venait d'être élu.

Un sentiment, fort grand, élevé anima sans cesse l'Assemblée Législative et ne la quitta jamais, c'est son attachement profond, son amour toujours en éveil pour la patrie.

Les orages s'amoncelèrent, les coalisés marchaient aux frontières, le danger extérieur menaçait la France d'une gigantesque ceinture de baïonnettes, alors que les députés semblaient trouver une ardeur qu'on ne leur connaît pas, ils se redressèrent, donnèrent du courage à la France, proclamèrent la patrie en danger, jurèrent de sauver la France et organisèrent la victoire du lendemain.

A son dernier jour, l'Assemblée vota ces efforts couronnés et elle leva sa dernière séance au moment où elle apprend à Paris la bataille de Valmy qui jette comme une aurole sur son dernier jour; elle termine heureusement au milieu des cris de victoire de nos jeunes conscripts; la Législative se disperse aux bruits des clopinements de drapeaux devant lesquels les ennemis battent en retraite pendant que nos tambours battent aux champs et que les cuivres de nos bataillons claironnent des airs vainqueurs.

JEAN BERNARD.

Le Commandant Supérieur du Soudan

Paris, 20 septembre.

Aujourd'hui s'embarque à Bordeaux, à destination de Dakar, le nouveau commandant supérieur du Soudan français, M. le lieutenant-colonel Humbert.

Le lieutenant-colonel Humbert est, depuis l'installation de nos forces au Soudan, en 1880, le septième officier à qui ces hautes fonctions aient été confiées. Il y a eu comme précédemment le colonel Borghis-Desbordes (aujourd'hui général de division), dont l'audace heureuse et le haut caractère ont laissé la trace d'innombrables souvenirs; puis le lieutenant-colonel Bédier, le commandant Combes, les lieutenants-colonels Frey, Gallieni et Archinard.

Il appartient, comme celui-ci, au corps de l'artillerie de marine; ses états de service sont brillants.

Il était à l'Ecole polytechnique quand la guerre éclata. Il avait alors vingt et un ans. Incorporé dans l'armée de Paris, il est blessé en janvier 1871, au bombardement du fort de l'Est. La guerre finie, il termine à Fontainebleau ses études interrompues et passe ensuite aux services de l'inspection générale d'artillerie, où il reste attaché trois ans.

De 76 à 78, première campagne en Cochinchine. De là, pendant les dix années qui suivent, le jeune officier est successivement envoyé en Algérie, en Tunisie, à la Réunion, et réexpédié au Tonkin une seconde fois.

Entre temps, il est venu à Paris suivre les cours de l'Ecole de guerre (il est, des quatre lieutenants-colonels d'artillerie de marine inscrits à l'Annuaire, le seul breveté d'état-major), et de 82 à 83, il a rempli auprès de l'ancien ministre Jauréguiberry les fonctions d'officier d'ordonnance.

C'est en 1890 que date le premier voyage du lieutenant-colonel Humbert au Soudan. Il y allait rejoindre le lieutenant-colonel Archinard, dont il exerça, de juillet à octobre, à titre intérimaire, le commandement. Les deux officiers sont de très anciens amis. Ils se sont connus sur les bords du lac de Charlemagne, et retrouvés successivement à l'Ecole polytechnique, à Fontainebleau, en Cochinchine.

Comme lui, le lieutenant-colonel Humbert appartient à cette race très moderne d'officiers à sang-froid dont le lieutenant-colonel Archinard incarnait si curieusement le type. Il est peut-être le plus sûr encore, extérieurement, d'une façon plus entière.

Plénement de petite taille et d'apparence chétive, à la moustache claire, au teint blême, — une âme faite de mathématicien fatigué, — il n'a point du tout les manières d'un conquérant.

Il n'en a pas non plus le langage : c'est un timide. On lui a demandé récemment deux conférences sur le Soudan — à la Société de géographie et à la Société Le Play. Très docilement, il les a faites, accumulant d'une voix lente les indications précises et les petits faits.

On a trouvé d'abord qu'il manquait d'éclat; et puis on s'est aperçu que, sans en avoir l'air, il avait tout vu et tout dit.

Aujourd'hui on lui donne le Soudan à pacifier. Il a vu là un problème curieux à résoudre, et, la plume à la main, il en a doucement assuré la solution. Et puis il a fait ses malles, et le voilà parti, sans émotion ni tapage, comme s'il s'agissait d'une promenade en banlieue, vers les Etats de Samory...

COURRIER DE MADAGASCAR

Marseille, 20 septembre.

Le paquebot français *Amazon*, courrier de Madagascar et de la Réunion, est arrivé la nuit dernière, ayant à bord, 482 passagers dont 112 militaires. La plupart sont des convalescents qui viennent des îles Comores. Parmi les autres passagers, se trouvent M. Campbell, consul des Etats-Unis à Tananarive, dont l'arrivée a soulevé la question de l'exécutif; M. Tébénan, directeur de l'Est africain-allemand et le lieutenant-colonel de gendarmerie Loyer.

L'*Amazon* a transporté à l'aller la mission russe Machkoff, qui se rendait en Abyssinie. Des fêtes ont été données à bord en son honneur.

Le navire a conduit de Mayotte à Obock, les trois princes révoltés des îles Comores, parmi lesquels se trouvait le sultan révolté Omar Saïd qui sera interné à Obock. Il a transporté de Mayotte à Aden, le lieutenant-colonel Mourey, nommé au Tonkin, qui a failli être tué aux îles Comores.

La question de l'exécutif

Le journal *l'Opinion-Publique*, de Tananarive, arrivé par le paquebot *Amazon* annonce que le gouvernement malgache a refusé de reconnaître l'exécutif accordé par la France à M. Tappenbeck, consul d'Allemagne et à M. Campbell, consul des Etats-Unis.

M. Campbell a été remplacé par M. Vahier qui, sur l'ordre du gouvernement américain, a demandé l'exécutif au gouvernement hova.

L'*Opinion* déclare qu'en présence de ces faits qu'il considère comme une injure pour la France, il augmentera son prochain tirage afin d'éclairer les députés français.

Vexation anglaise

Un câble avait été projeté par la colonie de Maurice, passant par Diego-Suarez, Tananarive et la Réunion, mais le gouverneur anglais a refusé son autorisation sous prétexte qu'en cas de guerre, Maurice serait à la merci de la France pour les nouvelles et a imposé le parcours par Mahé et Zanzibar.

RETOUR EN CHEMIN DE FER

Paris, 20 septembre.

Des éloges décernés par le général Sausier dans son ordre du jour du 18 septembre, il en est qui devaient être confirmés dès le lendemain. Parlant des chemins de fer, le directeur des manœuvres avait déclaré que ce rouage est intimement lié au fonctionnement de nos services militaires; le général ajoutait que « la grande Compagnie de l'Est a droit à la gratitude » du haut commandement, « pour l'aide si précieuse et le concours si éclairé » qu'elle lui a prêté.

Le jour même où la Compagnie de l'Est recevait ces félicitations, elle commençait la plus grosse opération de transports militaires qui ait été entreprise depuis la guerre de 1870. L'épreuve a plus de valeur que l'essai de mobilisation de 1887, puisque, cette année, ce n'est pas le 17^e corps, mais 35,000 hommes appartenant à quatre corps d'armée qui a fallu enlever.

Tout était scrupuleusement prévu. Les lourds trains de troupe sortis du réseau de l'Est à leur heure ont transité sur les réseaux du Lyon et de l'Orléans avec la même facilité que s'il s'était agi de simples express.

Les prévisions ne portaient pas seulement sur le transport matériel des régiments revenant des manœuvres. Elles ont assuré en route leur bien-être matériel le plus complet.

A la gare de Dijon, par exemple, on a vu arriver, vendredi, 40 trains de troupe et samedi 42 avec arrêt de ravitaillement pour chacun d'eux. Les officiers, comme les soldats, ont tous pu s'asseoir sous des abris couverts et prendre de véritables repas chauds. Il y a vingt et un ans, l'empire transportait des Pyrénées dans les Vosges des régiments auxquels, pendant quarante heures de route, on ne distribuait pas même du pain!

Le retour en chemin de fer des quatre corps ayant participé aux manœuvres de l'Est permet de mesurer la tâche accomplie sous la République en matière de transports militaires.

Cette dernière partie de l'expérience a, sous plus d'un rapport, la portée d'une répétition des transports de guerre. Le public, qui a vu comment les choses se sont passées, peut se montrer rassuré sur les mesures qui présideraient à la concentration rapide des armées dans la zone frontière.

La sécurité que nous devons au concours

des officiers du service d'état-major et des ingénieurs de chemins de fer ne sera pas le moindre avantage recueilli du grand événement militaire qui vient de prendre fin.

LES GRANDES MANŒUVRES ET LA PRESSE

Paris, 20 septembre.

Le *Temps* tire des manœuvres de l'Est cette conclusion que désormais l'armée nationale n'est pas seulement composée de dix-neuf corps d'armée, mais qu'elle est bien une armée véritable ayant un chef incontesté et obéi.

« Tous les organismes de cette armée, même ceux qui sont rarement réunis — tels que le télégraphe — sont dressés à merveille; ils fonctionnent sans gêne et sans encombre.

« Aux qualités militaires de notre race : endurance à la fatigue, entrain, bonne humeur et discipline, il faut joindre celles que nous avons perdues : confiance dans les chefs, esprit de méthode et de décision de nos grands capitaines.

« Qu'on ne s'en tienne pas à cela : qu'on travaille sans cesse, qu'on ouvre plus grande la porte des hauts grades aux jeunes savants officiers sortis de l'Ecole de guerre et à qui revient une grande part de la direction des manœuvres, et nous pourrions avec plus de raison encore qu'aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte comme sans jactance. »

Article d'un journal russe

Le Nord, organe de la chancellerie russe, dans sa correspondance de Saint-Petersbourg, parlant des discours prononcés au banquet qui a suivi les grandes manœuvres de l'Est, dit que c'est avec une vaine satisfaction qu'on a entendu le président de la République et le ministre de la guerre constater les progrès accomplis par notre pays dans le domaine militaire, « parce qu'une France forte et amie de la Russie est depuis longtemps considérée en Russie comme la meilleure garantie du maintien de la paix. »

« La France possède maintenant, ajoute le Nord, le juste sentiment de sa force et de son influence internationale. »

L'article se termine ainsi :

« Ces discours, d'une noble fierté et que ne dépare aucun fortifiant, nous ont bien montré que la France justifie pleinement l'attitude que la nation russe, son gouvernement et son souverain viennent d'observer envers ce pays pendant la visite de l'escadre française à Cronstadt. »

Dépêches Diverses

LES PÊCHEURS D'ISLANDE

Dunkerque, 20 septembre.

Voici les résultats de la pêche à la morue pour la campagne 1891 :

Toute notre flotte islandaise était de retour à l'exception pourtant du lougre *Galeop*, dont on est sans nouvelles depuis son départ de notre port et de la goélette *Primevère* qui s'est perdue et dont l'équipage a été sauvé, le résultat de la campagne de 1891 n'est pas mauvais.

En 1889, nous avons reçu par 81 navires, 37,573 tonnes de morues, soit une moyenne générale de 465 tonnes de morues par navire.

En 1890, par 71 navires, nous avons reçu 21,007 tonnes de morues, d'où une moyenne de 297 tonnes par navire.

En 1891, nous avons reçu par 70 navires, 28,469 tonnes de morues, d'où une moyenne de 406 tonnes par navire.

Comparativement à l'année précédente, la campagne d'Islande 1891 a donné des résultats satisfaisants, mais elle n'a pas eu l'importance de 1889.

TUE PAR UNE ARRAIGNEE

Paris, 20 septembre.

Un enfant de cinq ans, le jeune Piel, demeurant rue Dainesnil, jonait, hier, après-midi devant la demeure de ses parents, quand une grosse araignée, de l'espèce dite araignée de murailles, le mordit un peu au-dessous de l'œil gauche.

Une forte enflure se déclara immédiatement et malgré tous les soins qui furent prodigués au pauvre petit, il mourut dans la soirée, au milieu des plus vives souffrances.

LA FIN D'UN ASSASSIN

Alger, 20 septembre.

Un des brigands qui avaient arrêté le courrier de Nemours, le 31 octobre 1890 et avaient tué le conducteur Pablo, nommé Ali-Chirik, vient d'être capturé par un indigène qui, après l'avoir décapité, a apporté sa tête au bureau arabe de Marnia, où il a reçu une prime de 1,500 francs.

Désordres aux Arènes de Marseille

Marseille, 20 septembre.

Des désordres graves se sont produits dans l'après-midi aux arènes du Prado. Il était environ 4 heures. Deux taureaux venaient d'être courus lorsque le public, peu satisfait du jeu du toréador et du peu d'empressement des taureaux à répondre à l'attaque, commença à manifester son mécontentement par des huées. Une bande de gamins envahit la piste.

Pendant ce temps, un taureau sautait un jeune homme d'un coup de cornes et le promena pendant quelques instants. Le jeune homme, qui s'était cramponné aux cornes, fut dégrégé sain et sauf.

Pendant ce temps, la surexcitation de la foule avait augmenté; on brisait les banquettes dont on lançait les débris au milieu de la piste. Les barrières étaient renversées et les jeunes arbres arrachés. Une bande de vovous se mit à entasser des débris de bois de toute sorte sous l'estrade de l'orchestre et y mit le feu!

La police, impuissante à maintenir la foule, se porta vers le lieu de l'incendie et parvint à en arrêter le progrès.

Sur ces entrefaites, la gendarmerie qu'on était allé quérir à la caserne du Prado, intervint et fit évacuer les arènes.

Les dégâts qui résultent des actes de vandalisme commis sont considérables. Toutes les barrières, banquettes et objets de boiserie ont été brisés ou renversés.

TRIPLE EXECUTION A SETIF

Constantine, 20 septembre.

Ali-Ben-Baaziz, Amar-Ben-Kassi et Nait-Ali-Nebouda, condamnés à la peine de mort le 12 juillet pour avoir, au mois de décembre dernier, assassiné un facteur des postes, nommé Ancia, ont été exécutés hier matin à Setif, sur la place du Marché.

Une foule, évaluée à plus de 3,000 personnes, et composée surtout d'Arabes, se pressait autour de la guillotine.

Les condamnés sont restés très calmes quand le procureur de la République leur a annoncé que leur recours en grâce était rejeté.

Pendant la toilette, ils sont demeurés impassibles et ont refusé de boire et de fumer.

Nebouda et Kassi ont eu un long entretien avec le mufti (prêtre musulman), mais Baaziz a refusé absolument de le voir.

La triple exécution n'a duré que neuf minutes.

Kassi et Nebouda sont morts en riant et en invoquant Allah, le dieu des Musulmans, et Mahomet son prophète.

Baaziz qui avait vu guillotiner ses deux complices le sourire aux lèvres, a montré surtout une énergie remarquable.

Comme les aides le poussaient, il s'est tourné vers eux, et d'une voix forte leur a dit en français :

« Ne me poussez donc pas, puisque je vais mourir! »

Les corps des suppliciés, n'ayant pas été réclamés par les familles, ont été inhumés dans le cimetière arabe.

Cette triple exécution a causé une vive émotion dans la population indigène de Setif.

ETRANGER

Nouvelles de Bulgarie

Sofia, 20 septembre.

Environ huit mille hommes de troupes bulgares de diverses armes sont échelonnées le long de la frontière autrichienne jusqu'au Danube. Le ministre de la guerre bulgare a la conviction de pouvoir concentrer dans un délai de dix jours une armée de 50,000 hommes sur n'importe quel point du territoire de la principauté.

Les professeurs des gymnases et des écoles de commerce en Bulgarie viennent de recevoir des ordres pour restreindre l'enseignement de la langue russe.

Le bruit court ici avec persistance que M. Burian, consul général et agent diplomatique d'Autriche-Hongrie à Sofia va être transféré à la légation de Belgrade, en remplacement du baron Thoenel qui serait admis à la retraite.

Les intrigues de M. Crispi

Rome, 20 septembre.

On a beaucoup remarqué un récent article de la *Riforma*, organe officieux de M. Crispi, qui contenait une véritable déclaration de guerre contre le ministère actuel.

Cet article constatait que la situation européenne a tellement empiré, que l'Italie a besoin d'un gouvernement beaucoup plus fort et plus énergique que celui qu'elle possède actuellement.

Cet article de l'organe attitré de l'ancien président du conseil paraît avoir donné le signal d'une levée générale de boucliers contre le cabinet Rudini.

On annonce en effet qu'un comité dont font partie les députés Zanardelli, Giolitti, Merzario, Ricotti et Martini vient de se former pour mener une vigoureuse campagne d'opposition.

Les inondations en Espagne

Madrid, 20 septembre.

Une dépêche officielle de Consuegra dit que l'enterrement des cadavres et la crémation des animaux noyés sont terminés.

Les travaux de déblaiement sont organisés par les ingénieurs des routes. L'architecte provincial inspecte les édifices qui menacent ruine pour en ordonner la démolition ou la réparation.

Les autorités travaillent à compléter la liste des personnes disparues.

La route de Madrid à Consuegra est réparée. Le service de la manutention est complètement assuré.

On commence à recevoir du linge en grande quantité.

Les missionnaires franciscains déploient un zèle extraordinaire. Ils pensent, comme les autorités, qu'il est préférable de fournir du travail plutôt que de distribuer des aliments et des secours en argent.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 septembre.

Le général de Kaltenborn Stachau, ministre de la guerre de l'empire, a décidé d'appeler sans retard les jeunes gens de la classe 1890 faisant partie de la première portion du contingent qui va remplacer la classe libérée à l'issue des manœuvres.

A l'heure qu'il est, les ordres d'appel accompagnés de la feuille de route sont déjà adressés aux hommes appartenant à la catégorie des ouvriers militaires. Ces hommes devront avoir rejoint leur corps le 1^{er} octobre prochain.

Ceux destinés à l'artillerie, aux bataillons d'infanterie de marine et aux torpilleurs-marins, devront rejoindre leur corps le 15 octobre. Le reste sera appelé vers la fin du mois.

Tous les régiments devront avoir leurs recrues au complet le 3 novembre. De plus, des instructions spéciales vont être adressées aux chefs de corps par le ministre de guerre dans lesquelles il leur recommandera de mener avec vigueur l'instruction militaire de la nouvelle classe, de manière à ce que, dès le printemps prochain, chaque régiment ait reconquis son homogénéité et que chacun possède des aptitudes de guerre satisfaisantes.

D'autre part, il est officiel aujourd'hui que les ambassades allemandes à Pétersbourg ont leur représentation militaire augmentée d'un officier.

A ce jour, sept lieutenants, particulièrement distingués, ont été envoyés en garnison dans les régiments d'observation, sont déjà appelés à un poste d'attaché d'ambassade.

Ces nominations ont fort surpris dans les cercles diplomatiques où l'on trouve déjà excessif le nombre des attachés militaires allemands.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — Tombé dans un escalier. — Hier soir, le sieur Antoine Nouvet, âgé de 35 ans, était allé voir un de ses amis qui habite rue de la Liberté, au Soleil. Entre temps, il se sentit indisposé et voulut sortir dehors pour prendre l'air, mais il fit un faux pas et roula l'escalier.

Le malheureux a été relevé avec assez graves blessures et contusions, et transporté ce matin à l'hôpital.

— **La cavalcade.** — La cavalcade a parfaitement réussi. La foule, massée sur les trottoirs pour voir entrer le cortège dans l'Exposition, était énorme.

Elle a été un peu déçue, car les costumes, à part de rares exceptions, étaient assez mesquins.

Toutefois le public a chaleureusement applaudi et s'est lancé à la suite du cortège pour assister aux nombreuses fêtes qui ont été données à l'Exposition.

Rive-de-Gier. — Accident. — Ce matin, le nommé Claude Valenot, âgé de 48 ans, vagabond au P.-L.-M., demeurant à Saint-Etienne, quartier des verreries, étant en

manœuvre, voulut fermer le frein d'un wagon, quand tout à coup, il glissa si malheureusement qu'il passa le pied gauche sous la roue.

Les docteurs Geoffroy et Piliot, appelés en toute hâte, ont jugé l'amputation nécessaire. Valenot a désiré être conduit chez lui pour subir cette opération.

Grand-Croix. — Arrestation. — La gendarmerie de cette commune conduisit à Saint-Etienne un prisonnier quand, arrivé au lieu dit du Plat-de-Gier, un individu nommé Pierre Bertail, âgé de 20 ans, demanda pourquoi on amenait cet homme et se mit à injurier les représentants de l'autorité publique, si bien que ceux-ci furent obligés de s'emparer de cet individu pour l'emmener.

ISÈRE

Grenoble. — Trois arrestations. — La police a arrêté vers minuit trois individus qui s'amusent sur le pont suspendu à arçonner les passants. Comme ils ont tous donné de faux noms, ils pourraient que leur plaisanterie leur coûtât bien cher.

— **Départ des réservistes.** — Hier matin, à 4 heures 1/2, a eu lieu le départ des réservistes du 4^e génie au nombre de 1,300 environ.

La musique du régiment les a accompagnés à la gare, ainsi qu'une foule nombreuse de curieux.

Saint-Egrève. — Une double fête. — Deux fêtes des plus démocratiques ont eu lieu hier dans les communes de Saint-Egrève et Saint-Robert.

La première était la distribution des prix aux élèves de l'orphelinat laïque créé et subventionné par le conseil général de l'Isère.

M. le préfet présidait cette fête scolaire assisté de MM. Boncourt, secrétaire général, Poulat, Chénons, Gruyer, conseillers généraux, Perret, chef de cabinet, et un grand nombre d'autres notabilités républicaines.

La deuxième était donnée par le personnel de la brasserie Poulat et Papet, au nombre de 200 personnes environ, qui fêtaient la récolte du houblon par des collations, un bal monstre et de grandes réjouissances, jusqu'à l'aube.

DROME

Crest. — Conseil municipal. — La dernière séance du conseil municipal a été, en grande partie, occupée par une discussion

Oiseaux de basse-cour. — 1^{er} prix, M. Joutfray, de Leyrieu.
Indes. — M. Mermet, de Vilmoirien.
Fleurs, fruits, etc. — 1^{er} prix, MM. Cou-louvat, de Crémieu; Delphin, de Velmoirien; Bertrand, de Dizinien.
Vignobles. — Hors concours, M. Chaboud, maire de Vertuieu; 1^{er} prix, M. Bel; 2^e prix, M. Thibaut, chez le docteur Joly, à Crémieu.
Industrie latière. — 1^{er} Prix, M. Put, de Tignieu.
Machines. — M. Diederichs, de Bourgoin-Jallieu.
Lots d'ensemble. — M. Brossat, de Crémieu.
 Après la *Marseillaise* et l'*Hymne Russe* fort bien exécutés par la Philharmonique de Crémieu, un discours a été prononcé par M. Bovier-Lapierre.
 A une heure de l'après-midi, un banquet a eu lieu à l'hôtel de la Châtre.
 Nous avons remarqué à la table d'honneur MM. Neyret, Joseph Genin, président de la Société d'agriculture de Bourgoin; Allier, maire de Crémieu; de Verna, conseiller général; Bovier-Lapierre, Guichard, Desgrange, Fonce, etc.
 Des toasts ont été portés, au dessert, par M. Neyret et de Verna.

A MEYZIEU

Meyzieu, 20 septembre.

Le comice et le syndicat agricoles de Meyzieu tenaient hier ses assises à Villette d'Anthon.
 Le jury, ayant à sa tête MM. Voyant, Seigie, Mattis, Picard, Damaudin, Neyret, etc., a eu terminé ses opérations à midi et demi.
 Pour la distribution des récompenses, avaient pris place sur l'estrade d'honneur, MM. Durand-Savoyat, sénateur; Mattei, sous-préfet de Vienne; Saulnier, conseiller général; Grest, de Pussignan, etc.
 Voici la liste des principales récompenses:
Petites cultures. — 1^{er}, Marmonnier, de Pussignan; 2^e, Rey, de Chassieu.
Grandes cultures. — Quantin, de Genas.
Emploi des engrais. — Chevreau, de Meyzieu.
Instituteurs et institutrices. — MM. Moiroux, de Villette; Laffay, de Jonage; Cotton, de Villette; Terrier, de Genas; Mlle Jentaz, de Pussignan.
Élèves. — Flamand, de Villette; Gaston de Montcheu, de Meyzieu; Reynaud, de Mons.
Valeurs. — Anselme, de Charviéux; Godet, de Pont-de-Chéry; Gonin, de Janneyrias.
Servantes. — Previeux, d'Anthon; Jacquemet, de Villette; Joutfray, de Villette.
Cantonniers. — Trouillet, de Genas; Brédy, de Pont-de-Chéry.
Gardiens champêtres. — Ferrand, de Pont-de-Chéry; Couturier, de Jons.
Labourage. — Huvet, de Pussignan; Bergeron, de Villette; Maret, de Pussignan; Carre, de Villette; Besseny, de Décines.
Petits attelages. — Chapuy, de Pussignan; Touvet, de Pussignan; Pavrin, de Villette; Champion, de Villette; Girard, de Pussignan; Muriel, de Villette.
Chauffeurs. — Thiaillier, de Meyzieu; Bergeret, de Décines; Annequin, de Villette; Boula, de Chavanay.
Juments entières. — Picard, de Meyzieu; Carre, de Villette; Pelossier, de Villette; Bergeret, de Décines.
Pouliches. — Chaîne, de Pussignan; Deboile, de Jons; Annequin, de Villette; Pelossier, de Villette; Carlin, de Pussignan; Mai nonnier, de Pussignan.
Traurours. — Beau, de Genas; Masson, d'Azey; Martin, de Villette; (quatre dents), Odet, de Genas; Laleuse, de Villette.
Génisses. — Variot, de Pussignan; Bergeret, de Décines; Nottet, de Villette; Martin, de Villette; Mallet, de Jons; Marmonnier, de Pussignan; Farge, d'Anthon.
Vaches. — Berthier, de Villette; Uvet, de Pussignan; Rogemont, de Villette; Geron, de Janneyrias; Farge, d'Anthon.
Lots. — Veltard, de Villette; Martin, de Villette.
Pors. — Berger, de Décines.
Bœufs. — Beau, de Jeanneyrias; Reynaud, de Pussignan.
Brebis. — Veltard, de Villette.
Basse-cour. — Carre, de Villette; Martin et Bernard, de Villette.
Instruments agricoles. — Allaroux, de Villette; Lager, de Meximieux; Clément, de Meyzieu; Gaillard, de Villette; Trazy, de Lyon; Matray, de Meyzieu; Delpey, de Collonge; Vessier, du Pont-de-Chéry.
Produits agricoles. — Damaudin, de Jonage; Perrin, de Meyzieu; Max, de Saint-Laurent-de-Mure; Bernard, de Villette; Beaulé, de Pussignan.
 Le soir, un banquet de cent cinquante couverts; à midi, la distribution des récompenses.

NOS ÉCHOS

La Température.
 Depuis une semaine, si le temps est chaud et splendide pendant la journée, les matinées et les soirées sont, en revanche, devenues très fraîches, et bon nombre de personnes ont déjà endossé le pardessus.
 Ce soir, le thermomètre n'accuse que 6 à 7°, température fraîche pour la saison, car jusqu'au 23 septembre nous sommes encore en été.
 Espérons que l'automne nous donnera encore de belles journées ensoleillées et reposées à décembre les frimas et surtout les brouillards qui sont la plaie de la cité lyonnaise.
 * * *
 Le conseil d'administration de l'institution des sourds-muets et des jeunes aveugles de Lyon prévient les parents que la rentrée des classes aura lieu le jeudi 1^{er} octobre.
 M. Hugentobler, directeur de l'école, reçoit les personnes intéressées tous les jours, de 9 à 11 heures du matin.
 Il se tient à leur disposition pour leur donner, s'il y a lieu, tous les renseignements utiles en vue de l'obtention de bourses pour les candidats de l'un ou l'autre sexe.
 * * *
 Le ministre de la guerre avait mis au concours 55 places d'élèves stagiaires à l'école du service de santé de Lyon.
 260 candidats ont brillamment subi toutes les épreuves. La commission d'examen, présidée par M. le médecin inspecteur Weber, a terminé sa tournée par Rennes.
 L'importance accordée au corps de santé militaire sous l'administration de M. de Freycinet justifie la recherche de la carrière de médecin militaire par une foule de jeunes gens instruits.
 * * *
 Les concours d'alimentation:
 Hier matin, à 9 heures, s'est ouvert le concours d'alimentation et d'hygiène qui, depuis quelques jours est installé sur le cours du Midi.
 Les visiteurs ont fort admiré cette exposition et surtout les deux annexes, l'une de

marine de guerre, l'autre de produits artistiques, qui y sont jointes.
 * * *
 Une question:
 Nous parlons l'autre jour des cartes postales. Un de nos lecteurs nous écrit à ce sujet:
 « D'où vient que la carte postale coûte 10 centimes, carton compris, tandis que l'enveloppe in-4° coûte 16 centimes, c'est-à-dire un loppé in-4° coûte le papier? Pourquoi payer le centime pour un cas et ne pas payer le carton dans l'autre? En tous cas, pourquoi payer 10 fr. le mille des enveloppes qui ne coûtent que 5 ou 6 fr. chez le papetier? »
 La réponse est à l'administration des postes.

La vogue du pont Lafayette:
 Hier, dimanche s'est ouverte la vogue du pont Lafayette, une des dernières et en même temps des plus atayantes de l'année.
 Les barques de forain, tirs, manèges, cirques, musées, etc., sont installés sur le quai du Rhône et couvrent l'espace compris entre le cours de la Liberté et la passerelle du Collège.
 Pendant toute la journée, une foule nombreuse s'est pressée à cet endroit, la soirée surtout a été particulièrement animée; les forains ont dû faire de belles recettes.
 La vogue durera quinze jours et se transportera ensuite sur le plateau de la Croix-Rousse.

Conseil aux amateurs de jardins.
 On croit généralement qu'il est préférable de laisser mourir les roses sur pied plutôt que de les couper. C'est une erreur, car c'est au moment de son épanouissement que la fleur prend le plus de suc à l'arbutus. Il est donc utile au point de vue de la conservation du rosier de couper la fleur dès qu'elle commence à s'épanouir: d'un autre côté, conservés dans l'eau, les roses durent plus longtemps que les roses coupées, permet à un grand nombre de boutons d'éclore.

Si le nombre des faillites peut donner une idée de la prospérité plus ou moins grande des affaires commerciales, nous sommes dans une période de reprise. Le chiffre des déclarations de faillites a été de 7,754 en 1889, soit 372 de moins qu'en 1887 et 1,005 de moins qu'en 1886.

Dans ce nombre de 7,754 sinistres on en compte 2,544 dans le commerce de l'alimentation, 1,277 dans celui de l'habillement, et 817 des faillites ressortissent aux autres commerces ou industries varie de 389 (bâtiment), à 66 (céramique).

C'est, bien entendu, dans la Seine qu'on compte le plus de faillites. Sur 10,000 patentes il y a 91 sinistres. Les Bouches-du-Rhône, 82; la Gironde, 72, viennent ensuite.

On n'en compte que 50 dans le Rhône et seulement 12 dans le Morbihan et la Mayenne, 9 dans la Vendée et enfin 2 en Corse.

Un concours aura lieu le 5 novembre prochain pour les candidats au grade d'officier d'administration adjoint de deuxième classe du cadre auxiliaire du service des subsistances.

Ce concours sera réservé aux anciens sous-officiers ne provenant pas des sections d'administration et aux anciens engagés, conditionnels, exerçant l'une des professions indiquées ci-après, à l'exclusion de toute autre: boulanger, menuisier, minotier, boucher, éleveur ou marchand de bestiaux.

Les demandes des candidats au cours dont il s'agit seront reçues et instruites par M. l'intendant militaire, directeur des services administratifs de la 14^e région, qui sera également chargé de constituer la commission d'examen.

Un concours semblable pour l'obtention du grade d'officier d'administration de réserve du service des hôpitaux militaires, aura lieu le 3 novembre.

LES ÉCOLES DE LYON

A propos de la rentrée. — Une question toujours actuelle. — L'histoire des écoles laïques. — La société d'enseignement du Rhône. — Les costumes des élèves. — L'œuvre des républicains lyonnais. — Le proconsul Ducros.

La rentrée des classes approche. Nous ne sommes plus au temps où cette éternelle répétition était envisagée avec terreur par les enfants qui, dès les derniers jours des vacances escomptaient douloureusement les punitions corporelles si chères aux congréganistes, l'ennui des longues heures passées en des locaux obscurs ou nauséabonds. Le jeune lyonnais est aujourd'hui fier et heureux d'aller à l'école; c'est avec un petit air triomphant qu'il franchit la porte d'entrée de ce que les cléricaux appellent des palais scolaires. A priori l'on peut conclure qu'il travaillera avec plus de goût et d'entrain dans ces bâtiments spacieux, bien éclairés, que dans ceux où l'on enseignait autrefois sous des plafonds enfumés, unique-ment la crainte de Dieu.

Aussi bien, à l'heure actuelle, lorsque la politique conciliatrice du gouvernement est entravée par les résistances aveugles faites aux lois scolaires, dont la République est fière à si juste titre, n'est-il pas sans intérêt de rappeler tout ce qui a été fait à Lyon pour l'instruction primaire.

Pour ce faire, nous emprunterons les souvenirs évoqués et les renseignements condensés par M. Janicot, surveillant des travaux scolaires de la ville, dans sa monographie des écoles communales de Lyon.

Rappelons d'abord que la laïcisation de toutes les écoles lyonnaises fut ordonnée au lendemain du Quatre Septembre par les républicains qui avaient les premiers proclamé le gouvernement de la liberté dans notre ville et auxquels un hommage si solennel était rendu dans le récent banquet du 5 septembre.

Avant cette époque, les écoles de Lyon étaient divisées en trois catégories: 1^o celles qui appartenaient à la société d'instruction primaire du Rhône; 2^o celles dirigées, pour les garçons, par les frères de la doctrine chrétienne, pour les filles, par les religieuses de Saint-Charles, de Saint-Joseph et de Saint-Vincent de Paul,

et 3^o celles qui appartenaient aux consistoires protestant et israélite, et étaient libres, complètement entretenues par les consistoires. Ces dernières devinrent communales le 1^{er} janvier 1871, et furent supprimées en 1882.

La société d'instruction primaire du Rhône avait été fondée en 1828; son premier fondateur fut M. Berna; il eut pour collaborateurs des hommes généreux et dévoués appartenant à la loge du Parfait-Silence. MM. Terme, Tiffait, Arquillère, Réveil, Royé-Vial, Valois et Valentin lui succédèrent.

De 1828 à 1871, cette société avait créé dans les divers quartiers de la ville des écoles gratuites de garçons et de filles, qui étaient dirigées par des instituteurs et des institutrices laïques. On distinguait les élèves des écoles de garçons par un uniforme spécial, qui consistait en une blouse bleue, un pantalon blanc, un ceinturon et un bonnet rouge rayé de noir; les élèves des écoles de filles étaient distinguées, dans les cérémonies, par une ceinture bleue sur la robe blanche.

Au début de la société, en 1830, on distinguait aussi les élèves par un brassard tricolore qu'ils portaient sur la manche et par des décorations qu'elle donnait en récompense et qui consistaient en petites médailles octogones que les garçons portaient avec un ruban tricolore et les filles avec un ruban bleu.

Suivant ses ressources et les besoins, la société augmentait le nombre de ses écoles, qui étaient complètement entretenues par elle au moyen des dons de ses nombreux souscripteurs, de certaines donations et des subventions de la ville et du département du Rhône. Elle se chargeait du paiement des instituteurs, des locations, de l'entretien local, du mobilier, du chauffage, de l'éclairage, du matériel de nettoyage, d'une petite partie des fournitures classiques, etc., dont il fallait justifier l'emploi en en réclamant de nouvelles, en un mot de tout ce qui était nécessaire pour le bon fonctionnement d'une école. Au 1^{er} janvier, elle prit à sa charge toutes les écoles laïques de garçons et de filles des communes de Vaise, de la Guillotière-Brotteaux et de la Croix-Rousse, lesquelles, en vertu du décret-loi du 24 mars 1852, avaient été annexées à la ville de Lyon.

Au 1^{er} avril 1871, la société céda à la ville une grande partie de ses écoles, et un peu plus tard, le reste. La ville prit tout à sa charge, acheta le mobilier et conserva tout le matériel.

Les écoles congréganistes étaient réparties à peu près suivant les paroisses, une de garçons et une de filles. La ville payait le traitement des instituteurs et les locations.

Les vêtements et fournitures scolaires aux enfants nécessaires étaient fournis par la société de Saint-Vincent-de-Paul; les élèves étaient distingués par une blouse et une casquette choisies par la société; quant au reste: entretien local, mobilier, chauffage, éclairage, etc., était fourni par les congréganistes, moyennant une subvention donnée par la ville, subvention s'élevant à 50 francs par an et par classe. Cet état de choses dura jusqu'en octobre 1870.

A ce moment, toutes les écoles congréganistes devinrent laïques et demeurèrent jusqu'à la fin de l'année scolaire 1871-1872.

Mais le proconsul Ducros intervint; il rendit les écoles aux frères et aux sœurs, sanctionna sa décision par un traité qui arrivait à expiration en 1878, et qui fut dénoncé par le conseil municipal dans ses séances du 20 février et du 15 mai 1877.

C'est alors que l'œuvre de laïcisation fut entreprise et poursuivie; elle est maintenant achevée, et dans quelques jours, cent douze écoles, comprenant quatre cent dix-huit classes, ouvriront leurs portes aux jeunes lyonnais.

TOURISTES DE ST-CLAIR-CALUIRE

La section des Touristes lyonnais de Saint-Clair-Caluire avait organisé hier une grande fête de gymnastique, à laquelle ont pris part toutes les sections de Villeurbanne, Saint-Fons, Oullins et Miribel, un grand nombre de sociétés de notre ville.

Le rendez-vous général était sur la place de la Boucle, d'où le défilé s'est effectué à 1 heure 1/2 dans l'ordre suivant: l'Etendard lyonnais, la Lyre lyonnaise, la Sentinelle, les clairons et tambours et la fanfare du bataillon des Touristes, la fanfare de Saint-Clair et l'Union musicale.

Une heure plus tard, les sociétés venaient se ranger sur la place du Marché où ont eu lieu les exercices de gymnastique.

Une estrade d'honneur avait été dressée, sur laquelle avaient pris place MM. de Leiris, président des Touristes lyonnais; le capitaine Martinet, du 99^e de ligne, représentant le gouverneur militaire de Lyon; Lagrange, conseiller général; Drevet, Berthet, Pilaz, Rouchon, Guiffroy, Breyer, Verger, Rivo, conseillers municipaux de Caluire; Wolff, délégué de l'Union patriotique; Prignol, président de l'Etendard lyonnais; Masset et Cellier, président et vice-président de la section d'Oullins, etc.

Dans la seconde partie de la fête, a eu lieu la cérémonie de la remise du drapeau offert aux Touristes de Caluire par les dames de la commune.

La fête s'est terminée aux accents de la *Marseillaise* et de l'*Hymne Russe*, très bien joués par les clairons, tambours et la fanfare des Touristes, sous la direction de M. Etienne Mazoyer.

D'autres concerts ont eu lieu dans la soirée sur la place du Petit-Vaisseau et sur la place de Bellevue, où, à 7 heures, ont eu lieu les premières mesures d'un quadrille annoncé l'ouverture du bal public, qui s'est prolongé jusqu'à minuit.

242^e Société de Retraite pour la Vieillesse

Deux cent cinquante convives se pressaient hier dans une des salles du Palais d'Été, où avait lieu le cinquième banquet annuel de la 242^e société de retraite pour la vieillesse.

Nous remarquons à la table d'honneur MM. Pichot, président; Rémy, trésorier; Martin, secrétaire; Putel, Dufant, Grosclaude, Domergue.

Au dessert, M. Pichot a rappelé que la société, après 18 années d'existence, comptait aujourd'hui 13,000 sociétaires et possédait un capital de 930,000 francs.

Il a terminé en portant un toast aux membres de la 242^e et aux représentants de la presse.

Un bal des plus animés a terminé la fête.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi, 21 septembre, 261^e jour de l'année.
 Lune : pleine, le 18; dernier quartier, le 24.
 Soleil : lever, 5 h. 46; coucher, 5 h. 50.

Accident de chasse. — Un triste accident est arrivé hier à Saint-Clément-sous-Valsonne.

Un ouvrier tailleur de pierres, nommé Pierre Belez, âgé de 29 ans, a eu le bras droit broyé par suite de l'explosion du canon de son fusil.

Le malheureux, qui est marié et père de quatre enfants en bas âge, a été amené à l'Hôtel-Dieu et admis d'urgence.

Les maraudeurs. — Trois gamins dedouze à seize ans, les frères Bernard et le jeune Delphinot, ont été arrêtés hier par le commissaire de police d'Oullins, pour vols de ruisins à la gare de cette localité.

Renversé par un car-Ripert. — Un accident est arrivé hier soir, à 4 heures, rue Moncey.

Un des cars-Ripert qui fait le trajet entre les gares de Saint-Just et de Genève, a renversé un passant, M. Forest, âgé de 39 ans, demeurant rue Pierre Corneille.

Lancé sous les roues de la voiture, Forest a été assez grièvement contusionné aux reins et aux viscères.

Le blessé a été relevé par les témoins de l'accident, conduit dans une pharmacie voisine où il a été pansé et emmené ensuite à l'Hôtel-Dieu.

On espère que ses blessures n'auront pas de suites graves.

Trouvé mort. — Les voisins de M. M..., propriétaire, avenue Thiers, à Montchat, inquiétés de son absence, prévinrent hier M. Biot, commissaire de police de Villeurbanne.

Ce magistrat fit enfoncer la porte de l'appartement et trouva M. M... étendu sur son lit, ne donnant plus aucun signe de vie.

Un médecin, M. le docteur Lacroix, a constaté que la mort remontait à 48 heures environ.

Vol à la tire. — Un brave cultivateur des environs, M. Mermel, âgé de trente-trois ans, se trouvait hier au restaurant Allamé, dans le quartier de la Guillotière, à côté de plusieurs individus à mine suspecte, avec lesquels il eut le tort de lier conversation.

Après le départ de ses nouveaux amis, M. Mermel, ayant constaté la disparition de son porte-monnaie contenant une somme de 55 francs, alla déposer une plainte contre les trois filous qui sont activement recherchés.

Cours de diction. — M. Gerbert, l'artiste si apprécié, est de retour à Lyon et reprendra son cours de diction. — Nous ne saurions trop engager les personnes qui s'intéressent à l'art de bien dire et celles qui sont atteintes de défauts de prononciation de s'adresser à l'excellent professeur, 9, rue de la Victoire.

Aux jeunes poètes et prosateurs. — Le *Revue des Poètes*, vient d'ouvrir un concours entre tous les poètes et prosateurs français et étrangers; nous engageons vivement nos lecteurs à y prendre part. Demander le programme au directeur du *Revue Littéraire*, 3, rue Cadet, Paris.

Théâtre des Célestins. — C'est ce soir, lundi qu'a eu lieu la première de *Adrienne Lecouvreur*, la belle comédie en cinq actes, de Scribe, qui depuis bien longtemps n'avait pas été jouée sur notre seconde scène.

On nous adresse les répétitions de *Madame la Maréchale* et de l'*Article 231*, les deux derniers grands succès parisiens.

Scala-Bouffes. — Malgré les succès croissants de *Carlin*, l'œuvre de M. Schmidt, la direction vient de traiter pour quelques représentations avec les High-Sonor's Loury, d'artistes américains.

Les Loury débutent ce soir dans un répertoire absolument nouveau.

THÉÂTRE-BELLECOUR

A la suite d'une entente avec M. Corzon, nous apprenons que M. Verdellat, ouvrira le Théâtre-Bellecour à la date fixée, c'est-à-dire, le 25 septembre. Rien ne sera changé au programme de la saison, qui avait été si laborieusement établi par M. Verdellat, qui reste directeur de la troupe du Théâtre-Bellecour et qui, pour cela, a dû faire de grandes sacrifices.

C'est donc l'opéra qui nous aura cette année, mais l'opéra à grand spectacle telle que la comporte le grand théâtre de la rue de la République, avec une mise en scène luxueuse comme elle s'est faite à Paris.

M. Verdellat qui avait longuement préparé sa saison en traitant avec des artistes connus, de premier ordre, en s'assurant le droit exclusif de représenter les opéras remises à la mode et romanesques du goût du jour, en achetant tout le matériel nécessaire à une semblable exploitation, nous promet donc une ouverture de saison brillante qui commencera par le *Petit Faust*.

Cette opérette qui vient de remporter un très grand succès à la Porte-Saint-Martin sera montée fidèlement au Théâtre-Bellecour, avec les décors signés Lecomte, Froment, Amblat et Gardy; trois costumes dessinés par M. Thibaut; un ballet de trente danseuses, dont deux grands divertissements, trente choristes hommes et trente choristes femmes compléteront cette ensemble de mise en scène, digne d'une ville comme Lyon.

Quant à l'interprétation, elle est confiée à M^{me} Morin, une chanteuse de premier ordre, à M^{lle} Berthe Thibaud, la charmante transfuge de l'Opéra, bien connue pour ses succès parisiens, et à l'excellent comique Belliard qui fera sa rentrée dans le rôle de Valentin.

L'orchestre, soigneusement composé, sera dirigé par M. Eugène Armand fils.

De tels éléments permettent de prédire le succès.

La Grève des Verriers

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Echo de Lyon,

Dans votre n^o du 20 courant, vous publiez, avec la signature de MM. Schmitt, Rouchon et Morel, conseillers prud'hommes du bâtiment, une longue communication qui a pour but ou plutôt la prétention de donner des explications sur les sentiments d'équité qui ont dicté notre programme.

Nous avons pensé, nous, membres de la commission choisie par nos collègues du conseil, que notre tentative de conciliation offerte, et non demandée par les intéressés, devait être une affaire privée et non motiver un article public.

Trois membres de la commission ont cru devoir agir tout autrement; non-seulement ils font connaître leur appréciation au public, mais, éliminant l'opinion de leurs col-

lègues, ils donnent leur appréciation personnelle comme celle de la commission.

Sans nous arrêter aux questions de détail, nous déclarons ne pouvoir accepter l'interprétation donnée à l'article 5 concernant le tour de rôle.

Pour nous, cet article devait être appliqué aussitôt la rentrée à l'usine, c'est-à-dire que tous les spécialistes d'un article devaient contribuer à sa fabrication, d'après une organisation du travail que les patrons choisiraient eux-mêmes, c'est-à-dire que le mode d'application du tour de rôle, celui-ci étant admis, serait laissé à la libre volonté des patrons, toutefois mis en pratique aussitôt la grève terminée.

Il est évident que si les patrons verriers sont seuls juges du moment de la mise en pratique, du tour de rôle, ce droit est la négation même de son principe.

Cette explication donnée sur l'article 5 de notre projet de conciliation, qui est le seul ayant des spécialistes d'un article devaient contribuer à sa fabrication, d'après une organisation du travail que les patrons choisiraient eux-mêmes, c'est-à-dire que le mode d'application du tour de rôle, celui-ci étant admis, serait laissé à la libre volonté des patrons, toutefois mis en pratique aussitôt la grève terminée.

1^o Que MM. Schmitt, Rouchon et Morel aient, au nom de la commission de conciliation, donné des appréciations qui leur sont entièrement personnelles;

2^o Que ces appréciations soient présentées sous une forme de partialité préjudiciable à l'une des parties.

Nous avions pensé que notre rôle était tout de conciliation et que nous n'avions pas à donner raison *grand même* à l'une des parties.

Dans l'espoir, Monsieur le Rédacteur, que vous insérerez ces quelques lignes dans votre numéro de demain lundi, agréons nos sincères salutations.

AUBERT, président du conseil du bâtiment; CHAPELON, RICHARD, membres de la commission.

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après le *Lyon Medical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

La mortalité reste stationnaire et au-dessous de la moyenne : 159 décès pendant la 36^e semaine de 1891, au lieu de 164 survenus la semaine précédente et 142 pour la période correspondante de 1890.

Sur ces 159 décès (101 dans la clientèle, 58 dans les hôpitaux civils), nous comptons 22 décès chez les septuagénaires et autant chez les enfants âgés de moins d'un an.

La mortalité par maladies aiguës continue à être faible.

Dans le groupe des maladies infectieuses, quelques fièvres typhoïdes, par-ci par-là des fièvres éruptives, des coqueluches et un certain nombre de diphtéries. Cette dernière maladie tend à augmenter de fréquence.

Toujours des maladies broncho-pulmonaires aiguës, mais en faible proportion. Des manifestations rhumatismales et des névralgies.

Les diarrhées infantiles persistent avec une fréquence relative, ainsi que les méningites.

Accroissement des congestions et des hémorragies cérébrales; moins de suicides que la semaine dernière.

Un tiers des décès est imputable à des maladies chroniques des organes thoraciques, du rein et à des affections néoplasiques.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

VILLAGE EN FEU

Clermont-Ferrand, 20 septembre.

Un terrible incendie a éclaté dans la commune de Villars et a gagné toute la montagne.

Des troupes et des pompiers ont été envoyés sur les lieux.

LES ALLEMANDS EN AFRIQUE

Berlin, 20 septembre.

On mande de Dar-es-Salam, 20 septembre :

« L'expédition est de retour. Tout est tranquille. La mort de M. Schmidt et celle de M. Tiedemann sont confirmées par des témoins oculaires, celle des autres est hors de doute ».

Le *Siècle* va entrer dans sa cinquantième année d'existence. Tout ce que la France compte d'illustrations politiques et littéraires a collaboré à ce journal qui, on peut le dire, a combattu pour la liberté alors qu'il y avait quelque danger à le faire.

Le *Siècle*, pénétré des idées nouvelles et toujours désireux de marcher à l'avant-garde du progrès, offre à ses abonnés des primes utiles et d'un haut intérêt intellectuel. Le catalogue en est envoyé gratuitement sur demande.

Par sa rédaction et la sûreté de ses informations, le *Siècle* est toujours au premier rang des journaux quotidiens. Il a deux éditions : une du matin et une du soir, de manière à apporter les nouvelles au lecteur dans le plus bref délai possible.

Le *Siècle* est le seul journal de Paris partant par les premiers trains et donnant les dernières dépêches de la nuit. Il a pris pour devise ces de x mots chers à tout cœur français : *Patrie! République!*

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire ce vaillant organe de la démocratie. Le *Siècle* est vendu 15 centimes dans toute la France.

TRIB

